

## **Séance du Conseil communal du 11 décembre 2012**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous voici bientôt au terme d'une année 2012 bien chargée, même si cette charge ne se traduit pas forcément par des réalisations spectaculaires dans le bilan des activités de la Municipalité.

### Le bilan de l'année écoulée

Si l'on devait qualifier l'année 2012, alors on pourrait dire qu'elle a été une année de questionnement sur l'avenir de notre ville.

Toutefois, la réflexion a été accompagnée de nombreuses actions. Pour preuve, les projets que votre Conseil a adoptés en 2012.

La Municipalité a déposé 41 préavis et 10 rapports devant votre Conseil. Le rythme est soutenu, d'autant qu'il a été accompagné de toute la réflexion autour de l'avenir de notre ville, qui a abouti au dépôt du Programme de législature 2011-2016 devant votre Conseil, en juin 2012. Pour mémoire, il contient 17 projets emblématiques et un projet phare, lequel englobe tous les projets liés au centre-ville élargi.

On peut dire que votre organe délibérant a lui aussi saisi les enjeux d'une ville en mutation. En effet, depuis le début de la législature, votre Conseil a reçu 87 préavis et rapports contre 57 pour la même période de la précédente législature : soit 50% de plus !

C'est principalement dans les domaines de l'environnement et de la mobilité que les projets ont été approuvés :

- nouveau règlement communal pour l'évacuation et l'assainissement de l'eau,
- nouveau concept des déchets, adoption accueillie avec soulagement par la Municipalité
- crédit d'étude pour une nouvelle déchèterie.

Les projets adoptés en 2012 amélioreront notre environnement immédiat.

Dans le domaine de la mobilité :

- Le lancement de lignes de transport public régional a fait l'objet de plusieurs demandes de crédits, toutes acceptées,
- L'engagement d'un nouveau chef de projet pour la RDU,
- Le financement d'une nouvelle campagne de comptage des véhicules en ville de Nyon et de la mobilité douce.

Autant de décisions qui nous aideront à canaliser le flux de trafic qui congestionne progressivement notre ville.

Mais, votre Conseil a également pris des décisions qui ouvrent des perspectives pour la culture, avec l'acceptation du crédit pour la rénovation, voire l'extension du Musée du Léman et pour l'organisation d'un concours d'architecture en vue de la réalisation d'une deuxième salle de spectacles près de l'Usine à Gaz, sans oublier l'approbation du crédit de réalisation de l'exposition Hermanjat, admirée par les nombreux visiteurs des musées de notre ville.

Je relève aussi, avec satisfaction, que votre Conseil a pris acte de la nécessité de doter notre administration communale des moyens humains qui lui font défaut, pour conduire

tous les projets d'une ville en forte croissance. Au nom des services de notre administration, qui travaillent avec une grande motivation sur les projets liés au développement de notre ville, je vous remercie.

En 2012, nous avons aussi eu le plaisir de voir s'achever ou avancer des projets de construction importants pour la Ville de Nyon, comme l'agrandissement du bâtiment du SAN/BTE, le démarrage de l'imposant chantier de la Morâche, l'Immeuble d'appartements protégés (IAP) ou encore l'extension du Gymnase. Nous avons également pu inaugurer et le nouveau Centre commercial de la Gravette vu avec plaisir la gare subir un lifting bienvenu.

#### En 2012, la Municipalité et son administration communale n'ont pas chômé :

Au cours des douze derniers mois, la Municipalité a protocolé quelque 853 décisions (845 en 2011) lors de 42 séances ordinaires et onze séances extraordinaires. Le rythme est donc toujours soutenu.

Là encore, il faut rappeler l'énorme travail en amont et en aval de chaque décision par tous les services de la Ville. Qu'ils soient ici encore remerciés pour leur investissement constant en faveur de nos concitoyens.

Nous avons eu le plaisir de retrouver notre collègue, Fabienne Freymond Cantone, à notre table de la Municipalité, et au Service de l'urbanisme, dès le mois d'avril 2012.

Enfin, la qualité des relations avec le Conseil communal est toujours une volonté de notre Exécutif. Je remercie, au nom de la Municipalité, MM. Christian Pühr et André Francis Cattin, les présidents de votre Conseil en 2012 avec qui la collaboration a été et est aussi efficace qu'agréable.

Merci aussi aux membres de votre Bureau.

#### Regard sur le futur :

Après ce regard sur l'année écoulée, il nous faut évoquer les perspectives pour les années à venir.

Nous venons de connaître quelques années avec beaucoup d'études et relativement peu d'investissements.

Nous sommes aujourd'hui face à plusieurs gros projets d'investissements pour accompagner le développement de notre ville.

Deux préavis viennent d'être déposés : pour le Parc du Reposoir, et la revalorisation du Temple. Un autre arrivera très vite pour la construction d'un établissement scolaire dans ce nouveau quartier.

Selon le programme de législature, un projet phare et 17 projets emblématiques vont être traités en priorité. Il s'agira de compléter les équipements dans des domaines qui touchent toute la population : de l'accueil de la petite enfance, de l'école, des sports à la culture, au social, au tourisme, à la mobilité et à la sécurité.

Sans oublier des logements à des prix abordables, des appartements protégés et des EMS pour nos aînés.

Nous devons également saisir chaque opportunité, même si elles sont rares, d'acquérir quelques terrains afin de mieux maîtriser le foncier et permettre la construction

d'infrastructures. Il s'agira aussi de disposer de terrains en réserve pour favoriser le développement économique de notre ville.

Une chose est certaine, le menu de 2013 sera copieux.

Au terme de cette année 2012, il m'est agréable de vous faire part de la gratitude de la Municipalité pour tout le travail accompli cette année.

A vous Mesdames et Messieurs les Conseillers, à mes collègues de la Municipalité, je voudrais vous dire un grand merci pour votre engagement et vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année 2012.

Laissez-moi vous dire mon espoir que nous accomplissions ensemble de grandes et belles réalisations pour Nyon et ses habitants en 2013.

A l'issue de cette séance, j'ai le plaisir de vous inviter à la traditionnelle verrée qui vous est offerte au Carnotzet Communal.

Daniel Rossellat  
Syndic

*Nyon, le 11 décembre 2012*